

Présents : Serge LACROIX, Dominique GRESSET, Sylviane GUINARD, Guy HUGUES, Bernard JAILLET, Christophe RODIA, Daniel TOURNIER

Excusé Michel BLASER

Absents : Sylvie CORAZZINI, Olivier GAMBEY, Gilles GUICHON, Gérald HUSSON, Régis LACROIX, Grégoire LONG, Didier NACACHE, Alain-Stéphane OBERSON

Serge LACROIX accueille les membres de la Commission « Développement économique et mutualisation ». Il remercie les personnes présentes et rappelle l'ordre du jour de la réunion.

1. Appel à projet régional des missions locales Bourgogne-Franche-Comté

Un appel à projet régional « Repérer et mobilise les invisibles, en particulier les plus jeunes d'entre eux » a été lancé. Il vise à permettre de tester de nouvelles modalités d'intervention en matière de repérage et de mobilisation des publics dits invisibles sur 2 ans à partir de septembre 2019.

Le public visé est les jeunes de 16 à 29 ans dits invisibles (non connus du Service Public pour l'Emploi) ainsi que les jeunes « NEET » (ni étudiant, ni employé ni stagiaire) déjà connus et qui ne sont pas en parcours d'accompagnement.

La mission locale Sud Jura souhaite répondre à cet APP pour développer un service au plus près de la population en ciblant plus particulièrement les jeunes de 16 à 25 ans. Son objectif est de renforcer les actions de repérage pour aller au-devant des jeunes aujourd'hui non connus, notamment les plus vulnérables d'entre eux, en renforçant nos coopérations partenariales sur le territoire.

La proposition de la mission locale Sud Jura vis-à-vis de la CC Jura Sud est donc la suivante :

- Repérage des publics à travers l'activité quotidienne du partenariat et orientation vers la mission locale,
- Favoriser l'accessibilité de la mission locale auprès des jeunes repérés, notamment pour les moins mobiles d'entre eux, en accueillant la mission locale sur site (info collective, présence de conseillers, ...),
- Organisation partagée d'évènements, d'ateliers spécifiques permettant de se faire connaître auprès du public jeune sous un format innovant, ludique, festif, etc.,
- Toute autre action de coopération répondant à un besoin territorial particulier.

Après échanges et compte tenu de la qualité d'action de la mission locale Sud Jura, la commission souhaite donner une suite favorable à la proposition de l'association : la Directrice sera contactée en ce sens.

2. Ventes, acquisitions, locations immobilières et foncières

Plusieurs transactions sont en cours, à savoir :

- *Ain Jura Taxi* : vente d'une parcelle par la CCJS sur la ZAE Petit Gizon à Moirans-en-M. L'acte notarié est en cours de finalisation et sera signé prochainement.
- *SCI Immorobo 39 (Actimium)* : vente d'une parcelle par la CCJS sur la ZAE Grand Gezon. S'agissant d'une partie de parcelle, l'arpentage a été fourni. Le Notaire demande des compléments pour acter la démolition et qu'il s'agit bien d'une parcelle « nue ».
- *Commune de Moirans-en-M* : acquisition par la CCJS sur ZAE Les Quarrés. S'agissant de parties de parcelles, l'arpentage a été fourni pour établir l'acte notarié.
- *La Ferme des Rivons* : demande de location sur la ZAE La Clavelière pour une activité agricole. Une délibération sera prise prochainement pour une location annuelle de 400€.

3. Aides à l'immobilier

Des aides à l'immobilier d'entreprises ont été mises en place en 2018. 3 entreprises en sont bénéficiaires :

- *Jura Buis* : 30% d'acompte ont été versé en 2018 => en attente des justificatifs pour le solde
- *Cartonéo* : 30% d'acompte ont été versé en 2018 => en attente des justificatifs pour le solde
- *SCI AGIB (Sofrabat)* : aucun versement à ce jour => en attente du justificatif de démarrage des travaux

4. Future friche Berrod

L'activité de production de Berrod à Meussia s'arrête (il n'y avait plus que 6 personnes qui travaillaient sur le site). Afin de ne pas subir une friche en plein de cœur de village, la commune de Meussia a interpellé l'Agence régionale économique, la DREAL, le CAUE du Jura et l'Etablissement Public Foncier de Bourgogne-Franche-Comté.

A moindre coût, compte tenu de la pollution des sols, il est plus prudent de continuer à occuper les lieux avec des activités économiques de production. La commune a également la volonté d'intégrer cette surface au village en facilitant les circulations par la création d'espaces publics.

Le CAUE du Jura a réalisé une étude proposant différents scénarios d'aménagement en maintenant de l'activité économique et du stockage dans une partie des parties des bâtiments (avec rénovation). L'étude propose également de la déconstruction de certaines parties des bâtiments afin d'ouvrir le site et d'y faire des aménagements paysagers permettant une meilleure intégration au village.

La commission est favorable à un accompagnement mais le niveau d'implication de la communauté de communes reste à préciser en fonction du projet de la commune. La commune sera donc sollicitée pour des donner des précisions sur le projet et sur l'état des bâtiments et sols.

5. Projet de fusion des communautés de communes : Etat des lieux de la compétence économique

Suite aux 2 soirées d'Ateliers du 18 et 25 avril, les principaux éléments de la synthèse des travaux des élus sur le volet économique et touristique sont présentés.

Serge LACROIX indique qu'il est important de mettre les moyens sur l'économie (y compris humains) pour mener des projets, pour être attractif, pour faire venir les entreprises. Il rappelle qu'avec ce projet, nous atteindrons une meilleure échelle d'action vis-à-vis

- de la Région,
- des filières et réseaux d'entreprises,
- du développement des circuits courts,
- de la complémentarité entre les activités agricoles, artisanales et industrielles.

En complément, les agents concernés par les compétences économique et touristique ont faits les remontées suivantes :

- Le cadre de vie et l'offre de services aux touristes sont les principaux points de convergence entre économique de production et économie touristique (attractivité du territoire),
- Les projets économiques et touristiques nécessitent un appui des services techniques ; il est important de garantir des relations entre les services,
- Une stratégie économique et touristique de la nouvelle collectivité devra être définie avec un dimensionnement des services en conséquence,
- Des moyens humains dédiés seront à mettre en place pour répondre aux enjeux.

6. ZAE Les Quarrés

Suite à un arrêté de la Préfecture de Région (DREAL) très contraignant, la communauté de communes Jura Sud a déposé un recours administratif le 12 mars 2019. Un nouvel arrêté plus facilitateur a est paru le 15 mai 2019.

Pour répondre à cet arrêté, une étude « 4 saisons » sur la faune et la flore a démarré dès février : les premiers éléments ne sont pas alarmants. La fin de l'étude est prévue pour décembre 2019.

La DREAL a confirmé lors d'une rencontre en sous-préfecture, que le projet n'est pas remis en cause : il s'agit d'adapter l'aménagement en prenant en compte les spécificités environnementales présentes (ex : maintien d'une zone arborée).

7. Partenariat avec la CCI du Jura

Pour rappel, afin d'avoir une meilleure connaissance du tissu d'entreprise sur le territoire, et pour répondre au manque de moyens interne, un partenariat avec la CCI du Jura a été décidé.

Conformément à la convention, des courriers co-signés par la CCI et la CC Jura Sud ont été envoyés à une 20aine d'entreprises ciblées (sélection par la CC Jura Sud). La CCI du Jura les contactera la semaine prochaine afin de programmer les rencontres qui aborderont tous les domaines liés à la vie de l'entreprise (production, finances, ressources humaines, infrastructures, territoire, ...).

Christophe RODIA rappelle l'importance de la formation : il informe la commission que l'entreprise LMT Belin de Lavancia-Epercy accueille une formation en partenariat avec l'AFPI (financements régionaux) comme l'avait fait SMP l'année dernière.

8. Retour rencontre avec la DIRECCTE

La DIRECCTE est venue à la rencontre de la CC Jura Sud le 14 mai 2019 afin de prendre connaissance des actions menées en faveur de l'économie et des entreprises présentes sur le territoire.

Il a été convenu de renouveler ce type d'échanges 2 fois par an.

9. Retour Assemblée générale Initiatives Jura

L'assemblée générale de l'association Initiatives Jura s'est déroulée le 30 avril 2019. Les chiffres sont en légères baisse par rapport à 2017 mais restent bons à l'échelle du Jura :

- ⇒ 215 porteurs de projet accueillis,
- ⇒ 107 entreprises financés dont 93 création/reprise et 14 en croissance,
- ⇒ 123 bénéficiaires (dont 5 sur la CCJS),
- ⇒ 265 emplois soutenus ou créés.

Serge LACROIX insiste sur le rôle important de cette association dans l'accompagnement financier des entreprises que ce soit à la phase de la création ou reprise ou en phase de croissance.

10. Retour Conseil d'administration GIP Tecbois

La plateforme technologique Tecbois est Hébergée par le lycée du Bois de Mouchard, le lycée professionnel Pierre Vernotte de Moirans-en-Montagne et le lycée Toussaint Louverture de Pontarlier : Tecbois est une structure d'appui aux entreprises pour le développement de nouveaux produits, nouveaux process et services.

Serge LACROIX indique que cette plateforme fonctionne très bien : sur la CC Jura Sud, elle permet un lien intéressant entre le lycée, l'Atelier au Village et les entreprises locales. Le site de Mouchard va bénéficier d'un recrutement à 0,5 ETP (poste vacant depuis plusieurs mois).

11. Questions diverses

La fibre optique installée par le SIDEC sur le secteur de la vallée (Vaux-les-Saint-C, Jeurre, Lavancia-E) a été récupéré par le Département du Jura. Cependant, des investissements complémentaires sont nécessaires pour rendre cette infrastructure pleinement opérationnelle.

Le Département a provoqué une réunion avec les 3 communautés de communes concernées par l'opération pilote menée par le SIDEC : des négociations ont commencé pour définir qui et à quelle hauteur prendrait en charge ces travaux complémentaires.

Une Plaquette « Bienvenue dans le Jura » a été réalisée par la Plateforme RH (partenariat avec les 3 chambres consulaires) : elle permet de valoriser le dispositif d'accompagnement pour le conjoint lors d'un recrutement.

Restauration sur Lavancia-Epercy : Christophe RODIA fait remonter cette demande qui provient des entreprises et des salariés de Lavancia-Epercy.

Serge LACROIX lève la séance à 20h